



Policiers et municipalités sont invités à renouer le dialogue

par Pierre CHAMPAGNE
Les municipalités qui ont signé ou qui signeront des conventions collectives avec leurs employés, principalement avec leurs policiers, ne seront pas poursuivies par la Régie des mesures anti-inflationnistes, ou par le gouvernement ou par qui que ce soit même si leurs offres excèdent les normes.

C'est ce qu'a tenu à répéter, hier, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans une déclaration ministérielle qu'il faisait en Chambre.

"Il semble important d'abord que l'on précise aux élus locaux qu'ils ne sont pas susceptibles de poursuites s'ils régissent (les conventions collectives)" a déclaré textuellement M. Parizeau.

"Je pense qu'il y a une espèce de blocage systématique qui s'est établi, peut être dans une certaine mesure parce que les règles n'étaient pas suffisamment précises et c'est une des

choses que je cherche à faire aujourd'hui."

Le problème

Dans quelque 75 municipalités du Québec, l'attitude des dirigeants municipaux a considérablement varié face aux avis émis par la Régie des mesures anti-inflationnistes au sujet des salaires que ceux-ci aient été fixés par convention collective ou par sentence arbitrale.

Devant cette situation, les dirigeants de la Fraternité des policiers du Québec sont intervenus auprès du ministre des Finances qui a accepté de discuter avec eux et avec les représentants de l'Union des municipalités du Québec de différentes modalités afin d'en arriver à une solution satisfaisante.

M. Parizeau devait proposer la solution suivante, acceptée par les policiers mais refusée par les municipalités, le 28 février dernier.

a) Les conventions collectives, quelle que soit la date de leur signature, devraient être intégralement res-

pectées, même si l'avis de la Régie des mesures anti-inflationnistes était à l'effet que certains dépassements ont été observés.

b) Cependant, quand une convention collective comporte une clause en vertu de laquelle les deux parties conviennent de respecter l'avis de la régie, c'est l'avis de la régie qui devrait être respecté.

c) Dans le cas des arbitrages, les sentences devraient être respectées.

Il y a encore, au Québec, selon M. Parizeau, environ 75 municipalités ou policiers et dirigeants municipaux divergent d'opinion quant à l'application de la loi 64, en regard de la rémunération des policiers. Pour le ministre, c'est maintenant entre eux, et de façon locale que ces différents doivent être réglés. Aux yeux du ministre des Finances, ces différents seront dorénavant assimilés à des conflits de travail relevant du Code du travail.

Une lettre

Pour inviter les municipalités à

régler leur différend à brève échéance, le ministre des Finances leur expédiera une lettre ou l'on retrouve, entre autres, le paragraphe suivant:

"La loi des mesures anti-inflationnistes ne prévoit aucune infraction spécifique du fait de ne pas suivre les mesures anti-inflationnistes ou de ne pas suivre les avis ou recommandations de la régie... Par ailleurs, la loi prévoit des infractions pour le non respect des ordonnances du commissaire qui sont créatrices de droits et d'obligations et prévoit même l'émission d'injonction".

Qu'il suffise de rappeler, a dit ici le ministre, que le commissaire nommé en octobre et qui a démissionné en janvier dernier n'a rendu aucune ordonnance.

Dans ce contexte, le ministre des Finances croit possible une entente entre les municipalités et leurs employés et il invite donc les parties à renouer le dialogue à cette fin.

"Ma femme m'en a beaucoup appris au sujet de la musique rock...", a dit, hier, le premier ministre Trudeau en se grattant l'oreille.

Margaret annule ses visites parce qu'elle est fatiguée du public

par George KITCHEN

NEW YORK (PC) — Margaret Trudeau a déclaré hier soir qu'elle avait annulé des engagements officiels à Ottawa et en Nouvelle-Ecosse parce qu'elle était "fatiguée du public".

"J'en ai assez", a-t-elle répondu aux journalistes qui la pressaient d'expliquer les annulations, annoncées à Ottawa, d'une visite le 15 mars au Children's Hospital de l'est de l'Ontario, d'une autre à Halifax le 24 mars et d'une troisième à Ottawa, fin mars.

Elle a annulé ces visites, dit-elle, "parce que je suis fatiguée du public".

Cette explication concise concorde avec la déclaration faite plus tôt, à Ottawa, par M. Trudeau, qui avait dit que son épouse annulait des engagements officiels pour un certain temps parce qu'elle avait besoin d'atténuer "la tension" et de s'occuper de sa vie privée.

Une nuée de journalistes a assailli Mme Trudeau de ses questions au moment où elle sortait, après une visite de six heures, du studio situé à la 75^{ème} rue, de Richard Avedon, le célèbre photographe de la mode new yorkaise, qu'elle avait déjà eu l'occasion de connaître lors d'une précédente visite à New York.

"Fantastiquement bien"

"Je me sens fantastiquement bien" dit-elle, en se dirigeant avec sa compagne vers la limousine qui devait les emmener à l'appartement de la princesse Yasmin Khan (fille de l'actrice Rita Hayworth et du prince Ali Khan) chez qui elle est descendue.

C'est devant l'entrée de l'appartement, où les journalistes l'avaient poursuivie, que Mme Trudeau a dit qu'elle en avait assez d'apparaître en public.

Quand un journaliste anglais lui a demandé si elle croyait que son mariage était "en danger" à cause des nouvelles faisant état de ses relations avec des membres des Rolling Stones, elle a répliqué avec vivacité:

"Je ne vais absolument pas parler de mon mari et de ma vie privée."

Elle s'est alors rapidement enfoncée dans l'ascenseur qui attendait. Comme les journalistes et les photographes tentaient de retenir la porte, elle s'est tournée vers eux et leur a lancé: "Vous êtes grossiers et dégoûtants".

Au studio, Mme Trudeau qui étudiait la photographie au collège Algonquin d'Ottawa, a passé l'après-midi à regarder Avedon travailler avec un mannequin sur un projet publicitaire pour les produits de beauté de Revlon. A certains moments, elle a

aidé le photographe, a dit par la suite un porte-parole du studio.

"Elle a surtout observé et a passé une journée relaxée, a dit le porte-parole. Elle aidait et elle regardait."

Mme Trudeau s'est rendue toute seule en taxi au studio Avedon. Avant de descendre du taxi, elle a donné un autographe au chauffeur.

"Certainement pas" ne cessait-elle de répéter à ceux qui lui demandaient si elle avait eu une idylle avec Mick Jagger ou Ron Wood.

Le Daily News de New York et le New York Post ont publié des reportages et des photos de Mme Trudeau. Dans le Daily News, la comédienne Suzy a écrit de Ron Wood:

"Il peut probablement vous en dire plus sur les mouvements de Margaret que ne saurait le faire même le premier ministre."

Pour Mme Trudeau, les potins qui courent au sujet de ses relations avec des membres des Rolling Stones ne sont que "folie". Si elle est à New York sans son mari, c'est parce qu'elle est venue prendre quelques conseils de photographie chez Richard Avedon. Elle a assisté au studio à des prises de photos pour une publicité de cosmétique.

A Ottawa, le Cabinet du premier ministre a fait savoir que Margaret avait annulé une visite qu'elle devait faire le 24 mars à Halifax et une autre qu'elle devait faire le 15 mars au Children's Hospital de l'est de l'Ontario. Elle a également annulé une visite qu'elle devait rendre à l'ouverture d'une exposition d'art à Ottawa, fin mars.

Mme Trudeau a disparu de la circulation au début de cette semaine. A Ottawa, des députés avaient critiqué son association avec les Rolling Stones à Toronto, association que certains avaient jugée d'autant moins seyante que le guitariste du groupe, Keith Richards, comparait lundi dernier devant un tribunal de Toronto pour répondre d'une accusation dans une affaire de drogue.

Pendant que M. Trudeau s'occupait de ses trois enfants, Margaret était à Toronto où elle assistait à une séance d'enregistrement des Rolling Stones. C'était le jour du sixième anniversaire de son mariage.

Elle s'est rendue à New York le même jour que Mick Jagger et Ron Wood, bien que sur un vol séparé.

"Charmante et polie"

Jagger a dit de Mme Trudeau qu'elle était "charmante et très polie", mais que les potins sur une liaison romanesque constituait une insulte.

De nouvelles informations susceptibles d'éclairer la crise d'octobre (Bédard)

par Micheline PARADIS

Le ministre québécois de la Justice a confirmé les informations que publiait, hier, LE SOLEIL à l'effet que les membres de son cabinet s'employaient à "reconstituer le puzzle d'octobre 1970".

Loïn d'écartier l'éventualité d'une enquête publique sur le sujet, M. Marc-André Bédard a laissé tombé, sibyllin, que "lorsque le temps sera venu de faire le point, il le fera". Mais il a ajouté qu'il ne se laisserait certainement pas forcer la main pour procéder, faisant directement référence à la demande insistante de Pierre Vallières qui revendique la tenue d'une telle enquête dans son dernier livre "L'exécution de Pierre Laporte ou les dessous de l'Opération Essai".

Le ministre de la Justice a fait ces révélations au sortir de l'Assemblée nationale, hier, dans le

cadre d'une conférence de presse impromptue.

Une vive préoccupation

Cette question, a-t-il répété à plusieurs reprises, fait partie de ses préoccupations depuis le 15 novembre dernier et puisque les Québécois ont vu leurs droits fondamentaux bafoués à cette époque, il n'est que justice que le gouvernement fasse la lumière là-dessus.

Pour le moment, le ministre a admis qu'il ne disposait d'aucune étude exhaustive sur la crise d'octobre effectuée sous l'administration précédente, et il a écarté la possibilité que ce dossier controversé ait fait partie des bagages de ses prédécesseurs au ministère de la Justice.

Toutefois, il a avoué avoir pris connaissance, en partie seulement, précise-t-il, d'une analyse de situation rédigée par le Centre d'analyse et de documentation communément

appelé le CAD, organisme mystérieux qu'on apparente à tort ou à raison à un véritable service d'intelligence politique et dont la survie est à l'étude en haut lieu.

Nouvelles informations

A ces renseignements viennent s'ajouter des informations nouvelles "susceptibles d'apporter un nouvel éclairage", a dit M. Bédard. Elles proviennent en majeure partie des milieux policiers et de personnes qui ont été investies, à titres divers, d'une responsabilité dans le déroulement des événements d'octobre 1970. Il consulterait aussi les dossiers criminels que possède le ministère pour parvenir enfin à une "compréhension générale et approfondie" de cette crise.

C'est là l'objectif que poursuit le ministre de la Justice qui affirme par ailleurs disposer de tous les pouvoirs d'enquête nécessaires pour "refaire le puzzle", écartant

par là toute tentative des autres ordres de gouvernement de faire échec à la démarche qu'il a entreprise.

Prisonniers politiques

Le ministre de la Justice a également révélé que le sort dévolu à ce qu'il est convenu d'appeler les prisonniers politiques le préoccupait au point de charger un de ses sous-ministres d'une enquête sur leurs conditions de détention, lesquelles ont été vivement dénoncées par la Ligue des droits de l'Homme.

Il admet que cette enquête nécessitera la collaboration des autorités fédérales puisque les pénitenciers ou les "felquistes" sont incarcérés tombent sous la juridiction du gouvernement d'Ottawa.

Selon les conclusions de cette enquête, il se dit prêt à faire les représentations qui s'imposent aux autorités concernées.

Pétition pour faire libérer les prisonniers politiques

MONTREAL (PC) — Le Comité d'information sur les prisonniers politiques lance une offensive afin de libérer des prisons fédérales "les Québécois qui ont milité dans le Front de libération du Québec (FLQ) ou qui ont participé à la crise d'octobre 1970".

Le comité, piloté entre autres par Me Robert Lemieux, Me Paul Cloutier et Mme Rose Rose, mère de Jacques et Paul Rose, mènera son combat au moyen du journal Opération Libération qui se propose de "rafraichir" la mémoire des Québécois sur le sort réservé aux 11 prisonniers "politiques" encore détenus.

La première édition de ce journal, lancée hier, met sur pied une pétition exigeant la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques. Me Robert Lemieux s'attend "à ce que les députés et les ministres du Parti québécois la signent".

A VENDRE MAISON JUMEELEE
• Construction neuve
• Chauffage électrique
• Une salle de bains et demie
• Conditions faciles.
843-0255-6

ATTENTION
— Tapis: \$2.00 v.c.
— Tapis commercial: \$3.73 v.c.
— Tapis Shag: \$4.83 v.c.
— Prêlant: \$1.09 v.c.
872-1948



HAUTE FOURRURE
RENOUVEAU DU
CLASSIQUE ET DU SPORT
CREATIONS
Jeanne Hardy
MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

Séminaire Carrières

Organisé par

Le Collège O'Sullivan De Montréal

Renseignez-vous sur notre résidence privée et sur nos carrières de secrétaire: médicale - juridique - administration hôtelière, voyages et congrès - bilingue de direction.

Date: le 15 mars 1977
Heure: 15h00 à 21h00
Endroit: Hôtel Loews Concorde Suite 410 1225, Place Montcalm Québec

Bienvenue à tous!

Venez accompagnées...



Collège O'Sullivan

1191, rue de la Montagne
Montréal. Tél.: (514) 866-4622

Retournez avant le 14 mars

Au: Service du Recrutement, Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne, Montréal

Je serai présente au Séminaire Carrières:de personnes:
Nom:
Adresse: Tél:

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentilles Corréctives
350 est, boul. Charost, Qué.
suite 202 - 529-3694

A LOUER ESPACE D'ENTREPÔT
Opéré à la semaine ou au mois
Endroit: Parc Colbert
Téléphoner lundi le 14 mars à
Lise Lévesque
529-8891

loisirs

à votre choix

Fêtes du printemps

Les Fêtes du printemps 1977 se dérouleront du 30 avril au 15 mai prochain, à Québec. Belle occasion pour les amateurs de loisir socio-culturel de présenter leur production par des spectacles, expositions ou événements sociaux. Vous devez au plus tôt remplir le formulaire d'inscription. Informations: Ginette Marinneau, au Conseil régional des loisirs de Québec. Tél: 658-1454.

Jazz

"Cabale", un trio de jazz comportant un vibraphone, une contrebasse et les percussions, se produira mardi prochain, à compter de 21h, à la Résille du pavillon Pollack, à la cité universitaire. Entrée libre pour tous.

Aquariophilie

Réunion mensuelle de l'Association régionale des aquariophiles de Québec, lundi à compter de 20h, à l'auditorium de l'aquarium de Québec. Au programme: projection de deux diaporamas sur les tétras et les plantes d'aquarium.

Cercle Cervantès-Camoens

Le professeur Franklin Garcia de l'université Laval traitera de "Guillermo Cabrera Infante" devant les membres du Cercle Cervantès-Camoens, lundi soir, à compter de 20h30, à l'amphithéâtre 1-B du pavillon de Koninek, à la cité universitaire.

Géographie

L'invité de la Société de géographie de Québec, mercredi prochain, sera M. Roberto Wilson, directeur des relations extérieures à l'Assemblée

nationale du Québec. Il sera alors question de Haïti et son histoire. Un documentaire audio-visuel ainsi que des diapositives et dessins originaux de l'auteur seront aussi présentés. La rencontre a toujours lieu au Collège des Jésuites, salle Marquette, rue Joffre à Québec. Elle débute à 20h30.

Ski de randonnée

Excursion de ski de randonnée au Camp Mercier demain. Départ à 9 heures du terrain de stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Pour information et réservation: 657-4058.

Le club de ski de randonnée de Saint-Thomas d'Aquin de Sainte-Foy vous invite à une randonnée au Mont Sainte-Anne, dimanche. Départ à 13h30 du Centre communautaire de Saint-Thomas, 824, rue Paradis.

Excursion de ski de randonnée au Grand Fond de La Malbaie, mercredi prochain. Départ à 8h30 du stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Souper servi sur place. Retour prévu à 20h30. Seulement 45 places disponibles. Coût: \$6 par personne. Information et réservation: 657-4058.

Le Service des loisirs de Beauport informe les amateurs de ski de fond qu'il y aura activité spéciale sur le thème "randonnée en ski de fond", demain soir, à l'Échouerie, quartier Courville. On servira aussi un repas populaire. Renseignements: 661-0447 entre 18h30 et 19h30. Demandez Louis.

Expositions

A l'occasion du 15ème anniversaire de fondation des loisirs de Terrasse Bon-Air à Charlesbourg, une exposition se tiendra dimanche, à compter de

13h30, au chalet des loisirs, 60ème rue est. On y présentera alors les photos, trophées ainsi que l'équipement qui ont servi aux diverses activités au cours des 15 dernières années. Admission gratuite. Cocktail. Remise de prix.

Une exposition artisanale, culturelle et touristique sur le Liban aura lieu mercredi prochain, à compter de 20h, au local de la Fraternité canadienne, 265 ouest, boulevard Saint-Cyrille à Québec. Pâtisseries et café libanais seront servis à tous. C'est une initiative de l'Union libanaise culturelle mondiale, division de Québec. Renseignements: 658-7683 après 18h.

Bal

Il y a bal de la mi-carême demain soir, à compter de 21h, au Centre communautaire Saint-Thomas, 824, rue Paradis, à Sainte-Foy.

Bain libre

Bain libre, demain et dimanche, à la piscine Jacques-Amyot de l'école Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Horaire: samedi, de 14h15 à 16h, et dimanche, de 14h à 16h pour la famille. Samedi et dimanche, de 20h à 22h pour les adultes. Admission: 25 sous au bain familial et 50 sous pour les adultes.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale de Sainte-Foy est ouverte demain de 9h à midi et de 13h à 17h, ainsi que dimanche, de 13h à 17h.

Patinage libre

Il y a patinage libre demain et dimanche, de 14h à 15h30, à l'aréna de Sainte-Foy. Admission: 25 sous.

Badminton libre

Les séances de badminton pour adultes se poursuivent toujours au Service des loisirs de la ville de Québec. Les intéressés n'ont qu'à se rendre sur place, les soirs indiqués dans la brochure du Service, page 30. Aucune inscription n'est requise. Admission gratuite. Les participants doivent cependant fournir raquette et volants.

Il y a badminton libre les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 21h30 à 23h, à l'école Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Les courts sont aussi disponibles à cet endroit le dimanche, de 13h à 15h et de 19h à 21h. Réservations: 657-4297 entre 16h30 et 22h.

A Sainte-Foy toujours, il est possible de jouer au badminton aux endroits suivants: école Saint-Thomas d'Aquin, mercredi, de 21h à 23h; St. Vincent School, mercredi, de 21h à 23h, et jeudi, de 20h30 à 22h; école Bonne Entente, jeudi, de 21h30 à 23h. Pour réservations à ces derniers endroits: 657-4058, entre 9h et 17h.

Madame prend congé

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Thomas d'Aquin vous invite à une visite du musée de Roland Hallé mardi prochain. Départ à 13h30 du Centre communautaire Saint-Thomas, 824, rue Paradis, à Sainte-Foy.

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Denis vous invite, pour sa part, à une parade de mode commentée par Mme Lise Payer, mercredi prochain, à compter de 13h30, au Centre communautaire de Sainte-Foy, 1000 Route de l'Église.



Voici la page frontispice du premier numéro de la nouvelle revue "Aviation Québec", qui paraîtra à compter d'avril prochain. Il est lancé par les Publications Plain Air Inc. L'équipe de rédaction sera dirigée par Benoît Lavoie, actuellement journaliste au SOLEIL et un mordru de l'aviation. Le magazine traitera aussi bien d'aviation sportive que commerciale, en passant par la météorologie, les aventures et les voyages, le parachutisme, etc.

Visite industrielle

Le club Mont-Joie de Saint-Denis de Sainte-Foy vous invite à une visite de l'Imperial Tobacco, mardi prochain. Départ à 13h30 du Centre communautaire de Sainte-Foy, 1000 route de l'Église.

Visite touristique

Le club des loisirs éducatifs de Sainte-Geneviève de Sainte-Foy organise une visite touristique et culturelle du musée de l'Hôtel-Dieu mardi prochain. Départ à 13h30 du presbytère Sainte-Geneviève. Service de garde-rie disponible sur place.

Semaine du patrimoine

En collaboration avec le Service des loisirs de Beauport et un groupe d'artisans de la Côte de Beauport, une exposition aura lieu à Villeneuve, du 22 au 26 juin prochain, dans le cadre de la Semaine du patrimoine. Invitation à tous les artisans qui aimeraient exposer leurs pièces à communiquer, avant le 1er avril, avec Suzanne Girard, à 663-9265, ou Johanne Tremblay, à 667-4733.

Cinéma

Le Service des loisirs de Beauport présente demain et dimanche, au cinéma Montmorency-Laval: "La brigade en folie", film pour enfants débutant à 13h30. En soirée, ces deux mêmes journées, on présentera: "La grande casse" et "Brigade en folie", cette représentation étant destinée aux adultes. "La grande casse" sera de nouveau à l'affiche lundi soir, dès 19h30, à l'intention des étudiants.

Croquet

Le Service des loisirs de Québec offre un programme de croquet pour les gens de l'Age d'or. Cette activité se déroule au Centre récréatif Ferland, 1640, 8ème Avenue, Limoilou, les lundi, mercredi et vendredi, de 14h à 16h. Matériel fourni. Aucun coût d'inscription. Les participants n'ont qu'à se

rendre sur les lieux aux jours et heures indiqués.

La Saint-Charles

Les activités de patinage, ski de fond et raquette sur la rivière Saint-Charles sont maintenant terminées pour la saison. Le service des loisirs de Québec annonce que les programmes de canotage seront mis en application durant la saison estivale, comme c'était le cas l'an dernier.

Soirée bavaroise

Cocktail, banquet et soirée bavaroise marqueront, à compter de 18h demain, les fêtes du 15ème anniversaire de fondation des loisirs Terrasse Bon-Air à Charlesbourg. La rencontre se déroulera à l'école Pie XII, coin 51ème rue est et 2ème rue ouest à Charlesbourg. Cartes disponibles au chalet des loisirs (60ème rue est) au prix de \$8 l'unité. Informations: Marcel Bourbeau à 626-3075.

Horticulture

La Société d'horticulture de Sainte-Foy annonce la tenue d'un atelier sur le semis de fleurs et de légumes, mardi et mercredi prochain, à 19h30, à l'Atelier de céramique, rue Myrand sud. Inscription obligatoire entre 9h et 17h, en composant 657-4232 ou 653-5430, après 18h seulement. C'est gratuit pour les membres et c'est \$5 pour les non-membres.

Tissage et photos

Une exposition des pièces de tissage d'Anne Chartier et des photos de Bernard Chartier se déroulera à compter de demain, et ce jusqu'au 20 mars, à la Galerie d'art de la Bibliothèque municipale de Sainte-Foy. Les heures d'ouverture de la galerie sont de 14h à 17h tous les jours, et de 19h à 21h30 les mardi, mercredi et jeudi. Entrée libre.

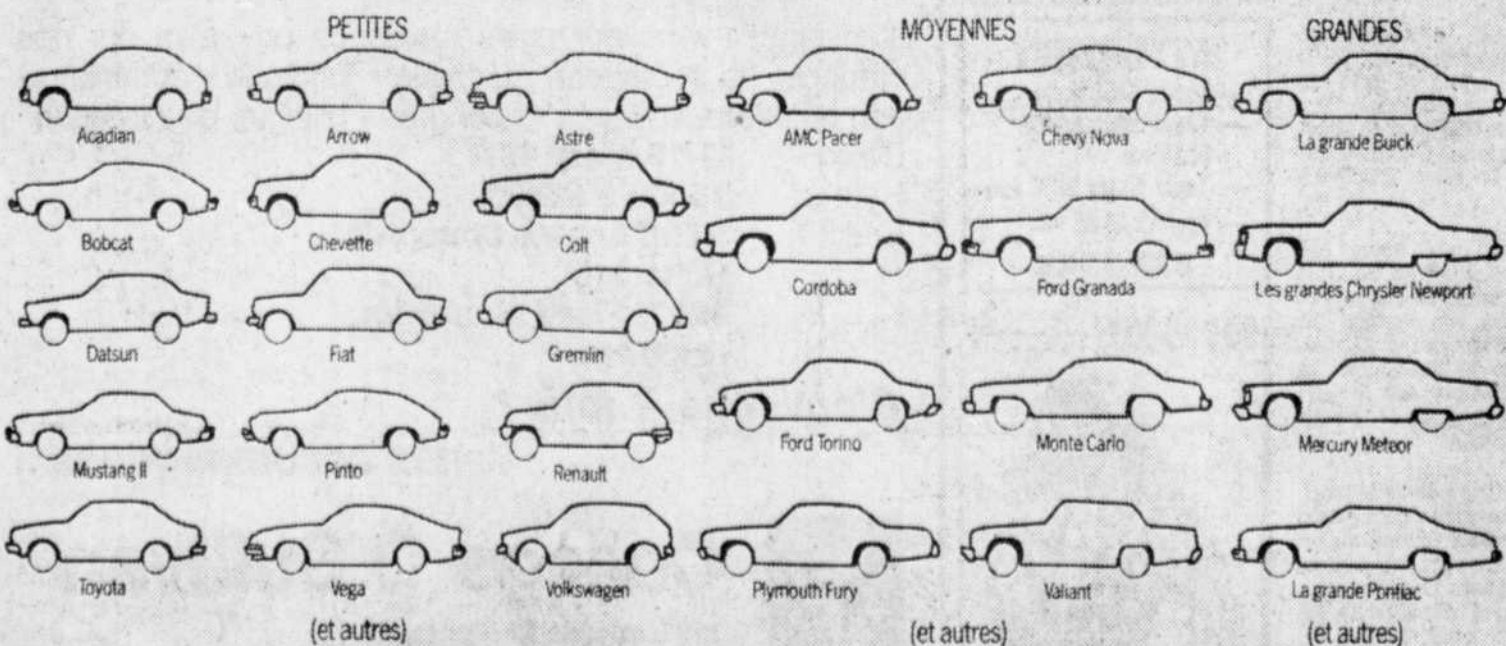
N.B.: Les organismes à but non lucratif sont invités à nous faire parvenir leurs communiqués au plus tard le mercredi de chaque semaine.

CEUX-CI ONT ACHETÉ...

PLUS DE CELLE-CI...



QUE DE N'IMPORTE QUELLE DE CELLES-CI*



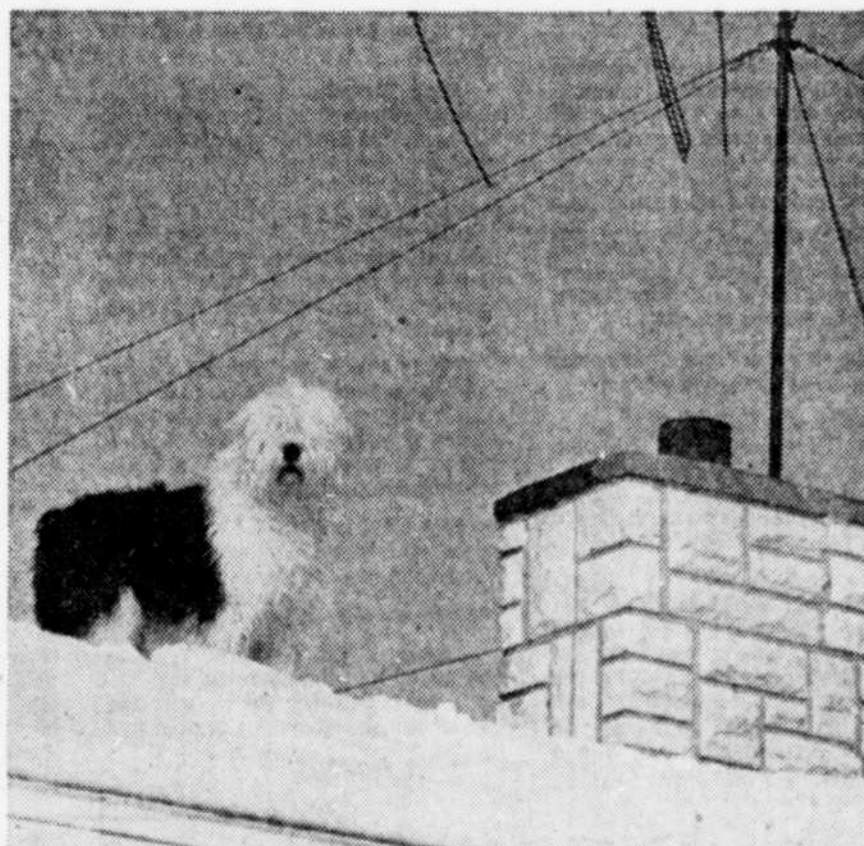
Souriez. Au volant d'une No 1.

*En 1976, la Honda Civic a été la voiture la plus vendue de 1000 \$ à plus vendue. En 1976, la Honda Civic a aussi été la voiture importée la plus vendue. Source: R.I. Pink, de janvier à décembre 1976. Certains accessoires d'usine sont offerts en option, ou bien le concessionnaire peut les installer moyennant supplément.

Garage O. Gosselin Inc.
185, avenue St-Sacrement
QUEBEC G1N 3X4
681-0525

E.G. Automobile Inc.
155, rue Kennedy
LEVIS, Québec G6V 6E2
833-2135

Lallier Automobile Inc.
280 ouest, 47e Rue
CHARLESBOURG, P.Q. G1H 5H1
627-1010

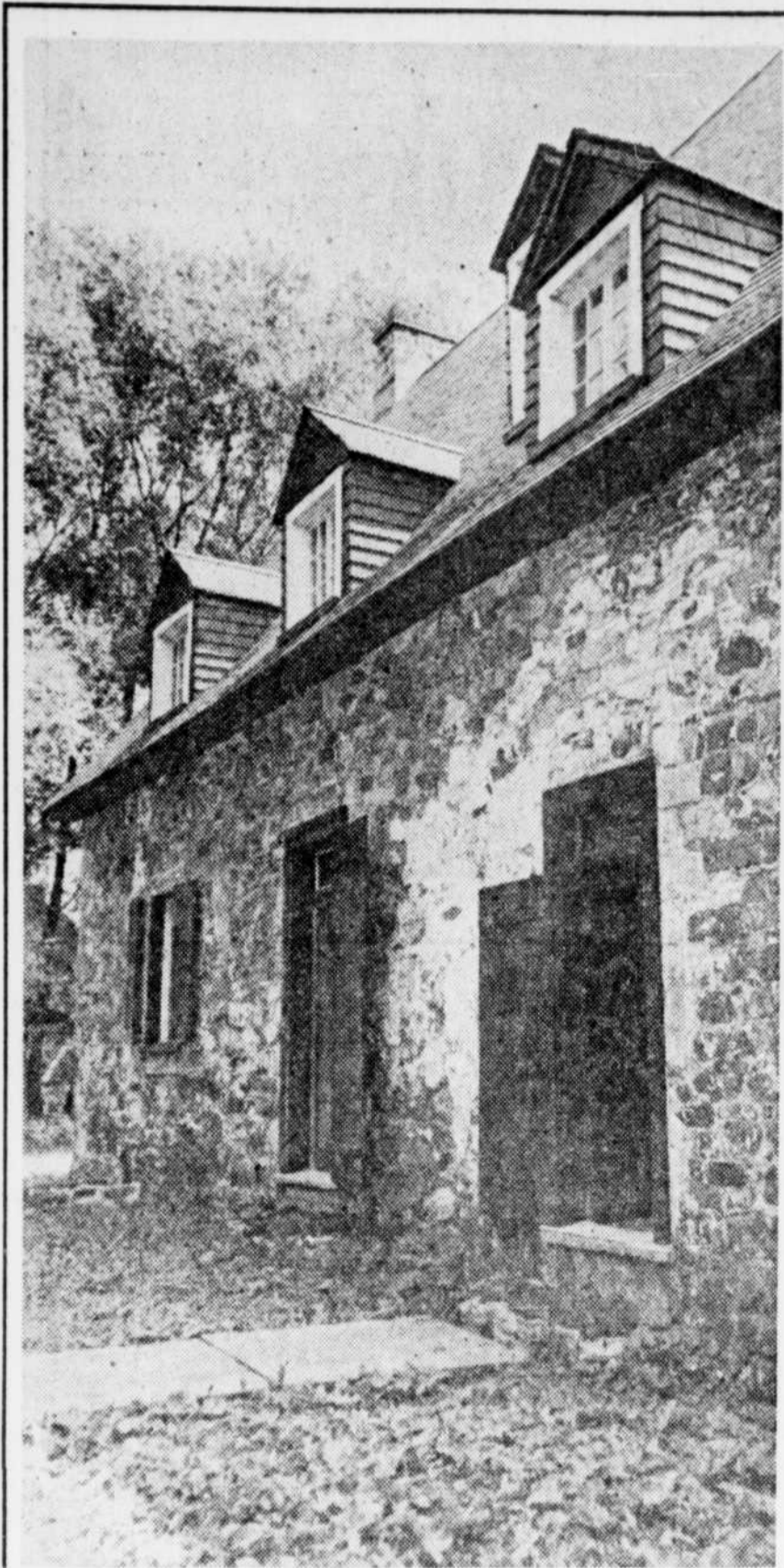


Les loisirs de Sibelle

Le Soleil, Reynald Lavoie

Les chiens peuvent aussi entretenir des passions. Prenez Sibelle, par exemple! Son petit plaisir, c'est de profiter de l'amorçage de neige pour grimper sur le toit de la résidence de son maître, M. Raymond Drolet, à Duberger. Ce superbe berger anglais de deux ans peut ainsi se payer une vue splendide sur le Québec métropolitain.

loisirs par Jacques Drapeau



Les portes de la vieille maison des Jésuites s'ouvrent à un petit air de printemps et de jeunesse... si vous voulez bien l'en faire profiter. Alors...

Du neuf à la vieille Maison des Jésuites

Vous possédez de vieilles photographies ou de vieux objets?

Vous bricolez, patentez, tricotez, tissez, collectionnez les timbres ou les outils? Vous êtes musicien, chanteur, danseur?

La vieille Maison des Jésuites vous ouvre les portes. La cité de Sillery, qui en a maintenant la garde, donnera ainsi à la plus vieille habitation de la ville un petit coup de printemps. Vous pourrez donc y tenir votre exposition. Quel prestige! Quel honneur!

L'Hôtel de ville a parrainé un

projet d'Initiative locale en ce sens. On souhaite donc que la Maison des Jésuites (2320 chemin des Foulons), tout en conservant son rôle de réservoir historique et archéologique, devienne un centre vivant, un centre grouillant d'animation, d'activités, de rencontres, d'expériences de toutes sortes.

Si l'idée vous intéresse, passez à la Maison des Jésuites afin d'en connaître plus long sur ce projet. Suzanne Légaré et Mario Cyr seront là pour vous accueillir. Des renseignements peuvent être obtenus par téléphone. Il suffit de composer 653-4776.

Wabenaki, c'est un refuge à découvrir

Nouveau petit plaisir de l'hiver:

Le refuge Wabenaki, situé en bordure du lac "La pêche" dans le parc fédéral de la Mauricie, près de Shawinigan.

C'est un immense camp de deux étages capable d'offrir un lit bien confortable à 30 visiteurs simultanément. Foyer, cuisinière au gaz propane, meubles habitent les lieux en permanence.

La bâtisse constituait à l'époque le camp principal du club Laurentien, l'un des clubs de pêche les plus prestigieux du temps.

Le refuge Wabenaki se trouve à la porte d'un réseau de plus de 100 kilomètres de pistes de ski de randonnée balisées et entretenues. Les amateurs de raquette bénéficient également, dans ce parc de 216 milles carrés, de tout l'espace nécessaire pour se récréer.

Le camp n'est ouvert que depuis le 19 janvier dernier, mais déjà, assure le directeur du parc, M. Henri Hubert, les réservations affluent de partout. Et pourtant, on est bien loin d'avoir ouvert les écluses du côté de la publicité.

Le refuge est ouvert cinq jours par

semaine, soit du mercredi 15 heures au lundi 10 heures. Le coût par personne et par nuit est de \$3 seulement. A noter que les portes du refuge sont fermées aux visiteurs entre 10 heures du matin et 15 heures de l'après-midi, et ce en tout temps.

Les réservations individuelles ou de groupe sont acceptées. Quelques places seulement sont encore disponibles pour les fins de semaine, mais c'est beaucoup plus dégagé pour les jours de semaine.

Un animateur en loisirs, spécialiste du ski de fond, se tient à la disposition des visiteurs, et ce gratuitement.

Toute personne désirant y séjourner doit apporter son sac de couchage, sa nourriture ainsi que ses gamelles. Le camp fournit le nécessaire pour laver la vaisselle. Un gardien, demeurant au refuge en permanence, vous accueillera à l'arrivée.

Toute réservation doit être faite auprès d'un préposé à l'accueil. Il suffit de composer (819) 536-2638 et demander les dates encore disponibles de réservation au refuge Wabenaki.

La passion du clairon... ça bat même un match de hockey

Gilles Latulippe se montre absolument catégorique:

"Il n'y a pas de partie de hockey pour arriver avec ça."

Avec quoi?

Avec le clairon à pistons.

C'est du sport, ça?

"Ca n'en a peut-être pas l'air, mais c'est plus épuisant qu'une randonnée de ski de fond. Et puis, au bout d'un spectacle d'une durée de 13 minutes, tu t'es défoulé, mais t'es aussi complètement brûlé."

Maintenant âgé de 40 ans, Latulippe (aucun lien de parenté avec le comédien) est soprano numéro un dans la clique Alouette de Québec, un corps de tambours et de clairons qui célèbre, cette année, le 25^{ème} anniversaire de sa fondation.

"S'il fallait que je mette un terme à mes activités dans ma clique, déclare-t-il, il faudrait que je dépense \$300 ailleurs et je n'en retirerais jamais la même satisfaction."

Le doyen

Gilles Latulippe, fonctionnaire provincial à l'emploi de la Commission municipale de Québec, est un ouvrier de la première heure à la clique Alouette. "J'avais 13 ans lorsque j'y suis entré, raconte-t-il. C'était alors l'époque des clairons sans pistons. Je ne valais rien dans les activités sportives et j'avais trouvé ma force dans la musique."

Latulippe est aujourd'hui le doyen de la clique Alouette. Et, pour arriver à suivre les plus jeunes et donner sa pleine mesure, il doit s'astreindre à d'énormes sacrifices. "Pas question pour moi de fumer ni même de consommer une seule goutte de boisson durant la journée qui précède un spectacle", précise-t-il. Sans parler des soins apportés à ses dents, l'équivalent, pour nous, des jambes du joueur de hockey.

"Tous les six mois, dit-il, je dois passer chez le dentiste. C'est une nécessité absolue."

Il faut être un mordu comme Gilles Latulippe pour s'astreindre à pareil régime. Sa fonction à la Commission municipale de Québec l'amène à travailler dans les villes mises en tutelle. Ainsi, par exemple, il passe actuellement la semaine à Schefferville, mais revient chaque fin de semaine pour son épouse, ses trois enfants et... sa clique Alouette.

"Je pense, au fond, énonce M. Latulippe, que ce qui pousse un peu tout le monde à travailler avec autant de cœur, c'est que nous voulons remettre un peu de ce que le patro Laval nous a apporté." C'est en effet le patro Laval qui créa la clique Alouette, en 1952. A l'époque, seuls les membres du patro avaient cependant droit d'en faire partie.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Sous l'égide du directeur musical René Savard, la clique Alouette travaille très fort actuellement pour produire un spectacle qui en surprendra plus d'un.

Débuts modestes

"Au début, rappelle l'actuel directeur adjoint de la clique, Roland Auger, on savait à peine souffler dans le clairon. On assistait plutôt à un gala de gymnastique avec un corps de "bugles".

Il fallut trois bonnes années avant de lancer véritablement le corps de tambours et de clairons. En 1957, la clique regroupait environ 60 membres. L'ensemble musical connut une popularité croissante jusqu'en 1965. La limite de 72 membres était alors maintenue.

Puis, ce fut l'époque des orchestres qui se créaient à gauche et à droite. Si bien que la clique Alouette se trouva bientôt à court d'effectifs. Elle dut mettre un terme à ses activités au cours de 1968.

Cinq ans plus tard, d'anciens membres de la clique décidèrent de faire revivre le corps, à l'occasion du vingtième anniversaire du Carnaval de Québec. La clique Alouette restait

quand même le seul ensemble musical à avoir participé au premier défilé du Carnaval.

"Il s'est donné quelques coups de téléphone auprès des anciens, note Claude Bolduc, des relations extérieures. En peu de temps, nous avions recruté 73 membres et 48 clairons."

Mais, ce retour ne devait être que temporaire... tout juste pour le défilé du Carnaval, vingtième édition.

"Ce fut la piquère", de dire Claude Trudelle, le directeur général de la clique. Avec le résultat que la clique prépare actuellement un spectacle grandiose, qui pourrait en mettre plein les yeux à tout le monde au cours de l'été prochain.

La nouvelle clique

La clique Alouette s'est quand même transformée depuis 1952.

Des 75 membres actuels, 20 sont des femmes ou des filles. La clique compte aujourd'hui 24 hommes mariés et 14 couples. Peu de corps de tambours et de clairons peuvent se

vanter d'afficher une expérience pareille.

Le problème du financement constitue, par ailleurs, un obstacle de taille pour un corps de tambours et de clairons. Environ \$40,000 d'équipement appartient au patro Laval, mais les clairons sont défectueux. Ils ont de l'âge. Il faudrait investir \$11,000 dans l'achat d'une nouvelle ligne de clairons. La percussion a fait du chemin elle aussi. Elle a 12 ans bien comptés.

Quant aux costumes, ils ont été réalisés "à la main" grâce à la contribution des bénévoles du groupe.

"Ce que nous cherchons maintenant à monter, d'insister Roland Auger, c'est un vrai spectacle de corps de tambours et de clairons susceptible de constituer une attraction dans les grands festivals et manifestations sportives."

A en juger par l'ardeur que mettent les membres aux exercices du vendredi soir et du dimanche matin, la clique Alouette de Québec ne mettra pas de temps à y parvenir.

Ce damné fart du printemps!

Le ski de fond de printemps dans nos sentiers de Québec, c'est rien de moins qu'une bénédiction.

A moins...

A moins de rater complètement son fartage, ce qui est trop souvent le cas; hélas, par les temps qui courent. Avec le résultat qu'au moment où les conditions climatiques sont les plus favorables, on se décourage et on remet tout simplement les skis pour la saison.

Le fartage du printemps est plus difficile à réussir, admet volontiers Bill Dobson, du Refuge à Saint-Adolphe, mais ces randonnées par temps doux offrent tant de plaisirs qu'elles valent bien un peu plus d'attention."

Essentiellement, il importe, selon Dobson, d'appliquer plusieurs petites couches minces d'un fart plus mou, au lieu d'y aller d'une couche épaisse. "Des skieurs, ajoute-t-il, vont tenter de farter le centre du ski seulement, mais ceux-là s'exposent à des difficultés. Les skis vont coller très souvent".

Dobson conseille aux skieurs d'apporter grattoir et fart dans les pistes. "Si le fart refroidit, on s'empressera d'enlever le surplus de cire sur la semelle, dit-il. Si l'on glisse par l'arrière, un peu de fart jaune en canette ou du violet corrigera la situation".

Il faut également songer aux brusques changements de température qui peuvent toujours se produire durant la journée. Un changement complet de fart s'impose alors.

Il est également essentiel de ne jamais préparer ses skis à la maison, mais de procéder plutôt au fartage au centre de skis choisis. On constate généralement plusieurs degrés de différence entre Québec et les centres situés autour du parc des Laurentides, par exemple.

C'est difficile actuellement parce que nous sommes en pleine période transitoire. C'est de la neige. C'est de l'eau. C'est de la glace. Mais, une fois que la neige aura pris la texture du gros sel, alors là, le travail sera

facilité. Il suffira alors d'appliquer du klister et le tour sera joué.

Mais, en attendant, allez-y de votre petite mixture de cires en gardant à l'esprit que même les professionnels

ne réussissent pas toujours leur fartage à la perfection.

Et puis, la nature si invitante nous fait vite oublier nos petites mésaventures.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Cette scène se répétera d'ici à la disparition complète de la neige sur nos sentiers de ski de randonnée. Il est souvent nécessaire de modifier le fart en cours de route, mais il vaut mieux s'arrêter quelques instants pour corriger que d'abandonner alors que le temps est si radieux.

La négociation reprendrait dans la grève des minotiers

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Les négociations pour tenter de dénouer le conflit qui paralyse les quatre principales minoteries du Québec pourraient reprendre, mardi. Le média-

teur spécial nommé par le ministre fédéral du Travail, M. R. Doucet, serait en effet parvenu à convaincre les représentants patronaux à s'asseoir à une table commune.

Mercredi, trois des quatre minoteries touchées par l'arrêt de travail des quelque 500 meuniers, avaient fait con-

naître leur opposition à une négociation commune, indiquant plutôt leur préférence pour une négociation séparée dans chaque usine.

Selon des informations recueillies, hier soir, auprès du vice-président de la CSN, M. André L'Heureux, le média-

teur aurait informé le front commun syndical des quatre syndicats de meuniers (affiliés à la CSN) qu'une rencontre aurait lieu au début de la semaine prochaine et à une table commune.

Ce matin, M. Doucet doit rencontrer les représentants

des grévistes pour sonder les avenues possibles de règlement de cet arrêt de travail qui a éclaté il y a près d'un mois, lorsque la Commission de lutte à l'inflation a décidé de sabrer dans les salaires négociés par les meuniers.

Ces derniers, il va sans dire, participaient nombreux à la manifestation d'appui organisée à leur intention, hier soir, par le Conseil central de Montréal. Pendant près de deux heures, les quelque 2.000 manifestants ont déambulé dans le calme dans les rues de la métropole.

Plusieurs membres de la FTQ participaient à la manifestation contre les mesures anti-inflation, mais les dirigeants de cette dernière centrale brillaient par leur absence, hier soir, bien que la manifestation ait été organisée conjointement par la FTQ et la CSN.

C'est devant le palais de justice que les manifestants se sont finalement rassemblés pour entendre les traditionnels discours de fin de manifestation. Paradoxalement, de l'autre côté de la rue, celui qu'orateurs et manifestants conspuent copieusement, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, s'entretenait avec les dirigeants de "La Presse".



Les manifestants, CSN et FTQ, ont défilé dans l'ordre.

Trudeau prêt à appuyer une enquête du Québec sur la crise d'octobre

par Louis TARDIF
du bureau du Soleil

OTTAWA — Si le ministre de la Justice du Québec, veut tenir une enquête publique sur les événements d'octobre 70, "il a ma bénédiction", a déclaré le premier ministre Trudeau au cours de sa conférence de presse hebdomadaire dans la capitale fédérale.

M. Trudeau répondait ainsi aux questions des journalistes qui, depuis une semaine, tentent de savoir ce que pense Ottawa de la demande d'enquête faite par l'écrivain Pierre Vallières dans son dernier volume intitulé: "L'exécution de Pierre Laporte ou les dessous de l'opération Essai".

Le premier ministre du Canada a essentiellement répété ses propos de la semaine dernière, affirmant que le fédéral ne possédait aucun renseignement de plus que ce que la police ne savait

déjà et que c'est à la suite du "climat d'épouvante" qui régnait alors chez la population du Québec que les autorités ont décidé de proclamer la loi des mesures de guerre.

LE SOLEIL dans son édition d'hier, affirmait que le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, ferait connaître sa décision dans les prochains jours concernant la tenue de cette enquête.

Le premier ministre Trudeau s'est, en un sens, hier, mis à la disposition du Québec en affirmant que la province pouvait faire les enquêtes qu'elle désire à l'intérieur de ses juridictions et qu'il était disposé à y collaborer.

On sait toutefois que la Gendarmerie royale et l'Armée canadienne ne relèvent en aucune façon du Québec.

Rappelons finalement que l'écrivain Pierre Vallières, dans son volume qui connaît présentement un succès de librairie exceptionnel, accuse Ottawa d'avoir monté le coup d'octobre 70 en ayant planifié à l'avance la mise en place de la loi des mesures de guerre et l'opération Essai qui consistait à faire taire une fois pour toutes les désirs d'indépendance des Québécois.

"Un piège..."

Quant au message inaugural de M. René Lévesque offrant sa collaboration à Ottawa pour régler les problèmes du chômage et mettant, dans la forme même du message, la pédale douce sur la question d'indépendance, le premier ministre Trudeau a expliqué à la presse ontarioise qu'il avait peur "d'un piège".

S'ils veulent négocier (parlant du gouvernement Lévesque) avant de faire l'indépendance, s'ils parlent d'une nouvelle formule de contrat avec le fédéral, "je suis content", a déclaré M. Trudeau.

Mais il ajoute qu'il croit que M. Lévesque n'a pas vraiment encore dit ça. "J'ai des doutes, a-t-il ajouté, et j'ai peur d'un piège."

Et le Québec ferait "une grave erreur" en pensant qu'il peut faire l'indépendance, ensuite négocier, a précisé M. Trudeau.

Mais s'il veut négocier avant, "j'en serais très heureux".

Elections

Pour les derniers sondages

qui donnent les libéraux en avance sur les conservateurs, contrairement à ce qui se passe depuis un an, le premier ministre Trudeau ne s'emballerait pas outre mesure.

A un point tel qu'il n'a pas du tout envie de déclencher des élections générales précipitées.

"41 pour 100, ce n'est pas un si gros pourcentage, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il espère bien gros que ça ne s'arrêtera pas là.

Les sondages, selon lui, démontrent souvent une "opinion volage" de l'électorat, "souvent faussée" et que

le vrai test ne sera vraiment que dans 18 mois, date où les élections générales doivent se tenir au fédéral.

Enfin, M. Trudeau a déclaré que seulement deux des dix premiers ministres avaient répondu à sa lettre sur la question constitutionnelle et que M. Lévesque n'était pas un de ceux-là.

Il semble que "l'enthousiasme ne soit pas très grand chez eux", a-t-il avoué aux journalistes souhaitant tout de même régler cette question de rapatriement et de juridiction constitutionnelle le plus vite possible. Mais pour le moment, la parole est aux provinces, a-t-il ajouté.

Un ministre ontarien craint pour le Canada

BARRIE, Ontario (PC) — Frank Miller, ministre ontarien des Richesses naturelles, croit que le Canada ne pourrait survivre sans le Québec.

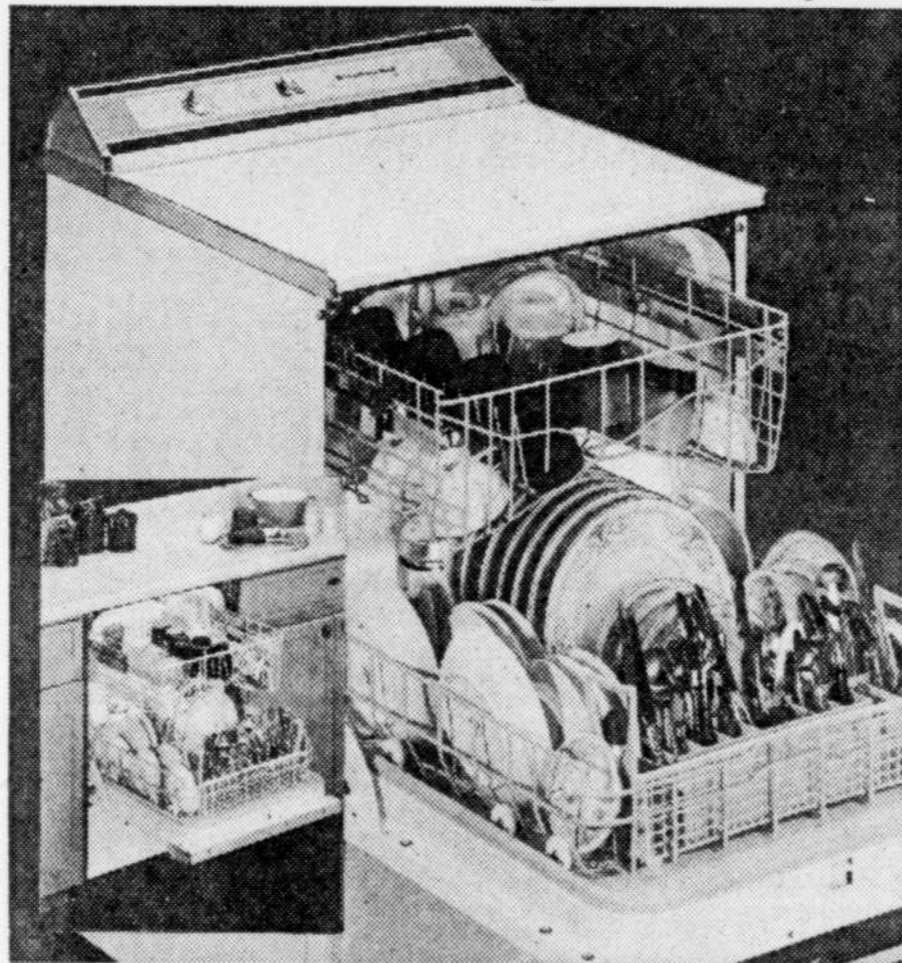
Prononçant une allocution devant les membres de l'Association conservatrice locale, M. Miller a affirmé que, pour sauver la confédération, il est préférable de recourir aux concessions et à la compréhension plutôt qu'aux affrontements.

"Nous pourrions facilement remporter une élection en jouant la carte de la francophobie, mais nous pourrions facilement mener le pays à sa perte en agissant ainsi".

Le ministre croit qu'il est difficile de garder le Canada uni à cause du peu de densité de sa population et que le pays ne pourrait être conservé intact sans le Québec.

Il ne croit pas que la langue française puisse être imposée aux Canadiens anglophones mais favorise l'octroi de services en langue française aux 750.000 francophones de l'Ontario.

Des appareils de qualité pour foyer bien équipé



Spécial! Lave-vaisselle mobile "Deluxe" de KitchenAid

Prix Eaton **459⁹⁹** blanc

Modèle à chargement par l'avant. Ne requiert pas de plomberie spéciale: prêt à utiliser dès sa réception. 2 cycles de boutons poussoir (complet, rinçage, attente). Action de lavage "Hydro-Sweep" et séchage par ventilateur "Flo-Thru". Raccord avec dérivation. Modèle KDD-67 W. Environ 38 1/2" H x 24" L x 24 3/8" P. Vert avacat, ton cuivre ou ton or 10.00 en sus.

Spécial! Lave-vaisselle à encastrer "Impérial" de KitchenAid

Prix Eaton **529⁹⁹** blanc

Modèle doré de 4 cycles à boutons poussoir (complet, rinçage/attente et trempage, plus un cycle pour économiser l'énergie). Action de lavage à tourne-jet "Hydro-Sweep", lave et rince constamment la vaisselle. Séchoir "Flo-Thru" à ventilateur. Distributeur jumelé de détergent. Grands paniers de chargement "Spacemaker". Cuve recouverte d'émail vitrifié "Tritura". Filtre "Sani-guard". Modèle KD1-18 W à panneau avant blanc. Environ 24" L x 24" P x 34 1/2" P. Installation non comprise. Vert avacat, ton cuivre ou ton or 10.00 en sus.

Non représenté:

Lave-vaisselle "Superba" à encastrer, comprenant 7 cycles (complet, trempage, rinçage/attente, hygiénique, chauffe-plat, cycle court et cycle pour économiser l'énergie). Dispositif de réenclenchement remettant à zéro le minuteur après les cycles courts. Modèle KDS-18 W. Environ 34 1/2" H x 24" L x 24" P. Blanc. Prix Eaton **599.99**

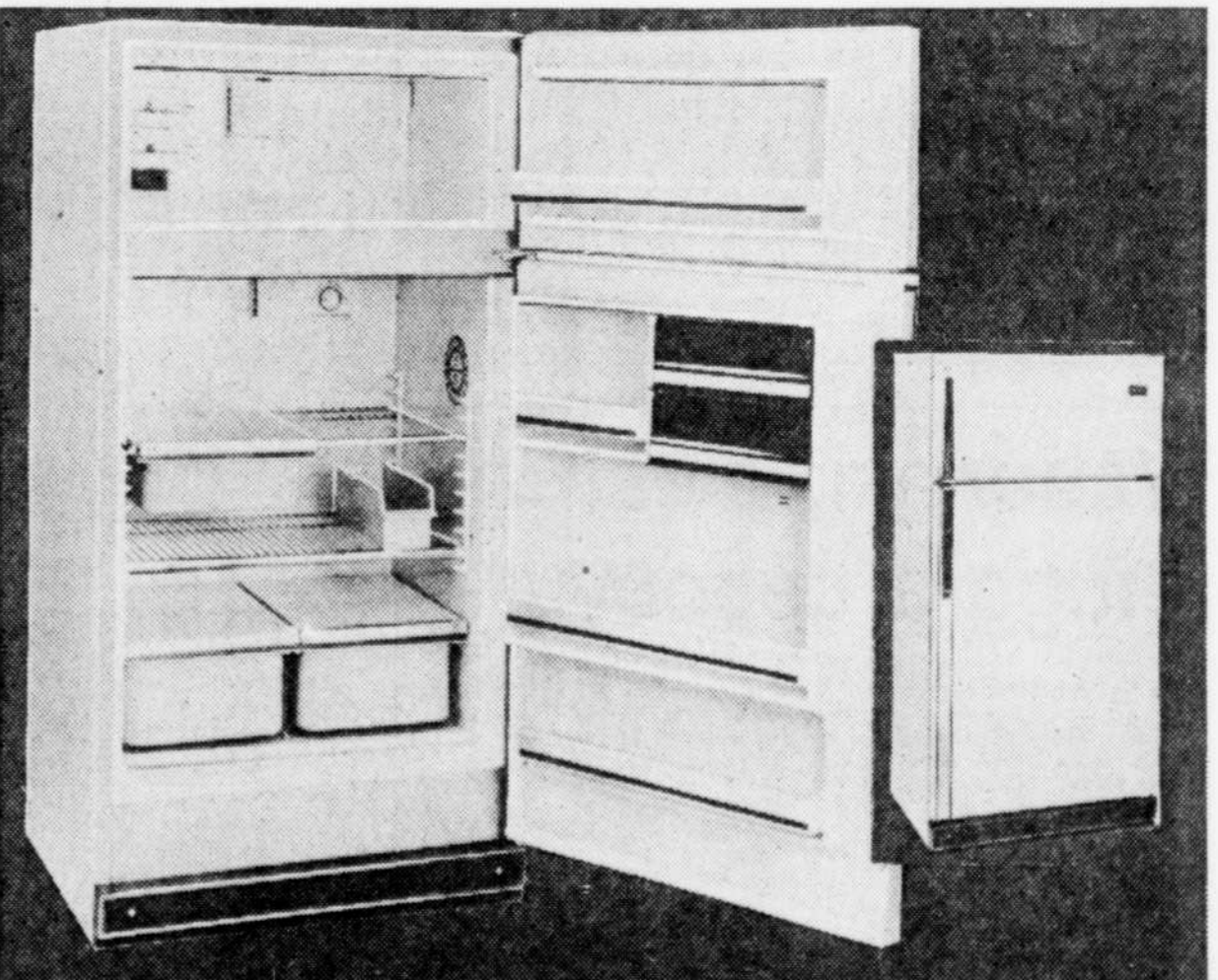
Lave-vaisselle "Custom" à encastrer, identique au "Deluxe", comprenant un cycle pour économiser. modèle KDC-18 W. Environ 34 1/2" H x 24" L x 24" P. Blanc. Prix Eaton **459.99**



Cuisinière Moffat autonettoyante à prix très intéressant

Prix Eaton **529.99**

- Éléments de luxe (2 de 8" et 2 de 6")
- Four autonettoyant
- Éclairage fluorescent pleine largeur
- Contrôle du four "Oven Master"
- Gril variable
- Horloge et minuteries automatiques
- 2 prises électriques
- Porte de four avec vitre et poignée similibois
- Rôtissoire
- Environ 47 1/2" H x 30" L x 27 1/4" P
- Ton or 10.00 en sus
- Modèle MSS 3066



Réfrigérateur Moffat à prix vraiment très spécial

Prix Eaton **459.99**

- Un réfrigérateur ne s'achète pas à la légère. Le rapport qualité-prix doit être satisfaisant. Les caractéristiques de celui-ci en font un modèle luxueux et pratique, bien que son prix reste des plus raisonnables.
- Congélateur de 3.1 pi. cu. à dégivrage automatique (108 lb)
- Compartiment pour bac à glaçons
- Réfrigérateur avec 2 tablettes pleine largeur réglables
- Bac à viandes et bacs à légumes en porcelaine facile à entretenir

- Conditionneur électrique pour le beurre
- Contenance de 10.3 pi. cu.
- Portes pour droitier seulement, poignées agrémentées de chrome
- Environ 59" H x 30" L x 30 1/2" P
- Ton or 10.00 en sus
- Modèle MRF 1355 W (256/259)

Eaton, Place Ste-Foy

RECHERCHONS LOCAL SITUÉ À LEVIS-LAUZON-BIENVILLE pour bureau d'affaires
D'une superficie d'environ 2000 p.c., soit maison résidentielle ou édifice commercial.
Libre avant ou pour le 1er juillet.
Téléphoner le jour seulement à:
Claude Paré 643-9716

ERRATUM
Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce publiée mercredi 9 mars, en page C-12 de ce journal. L'illustration utilisée, par erreur, pour annoncer le JEU DE TELEVISION ne correspond pas à l'appareil en spécial à \$38.50

L.M. SAUCIER inc

BOUCLE ET ONDULE LES CHEVEUX
Nuvola 7-DAY WONDER
Lotion pour mises en plis
La mise en plis est-elle un problème?
Sans permanente ni fixatif capillaire, NUVOLA 7-DAY WONDER, la lotion pour mises en plis au conditionneur protéiné, restaure aux cheveux leur lustre et leur beauté dans le style que vous préférez. Il n'est ni collant, ni poisseux, cette lotion vous permet de faire vous-même votre mise en plis pour réaliser la coiffure de votre choix... boucles ou ondulations... des ondulations aux lignes souples mais ayant du corps... des boucles à l'aspect naturel!
NUVOLA 7-DAY WONDER enrobe chaque mèche afin que vous puissiez obtenir une coiffure saine et vous sentir sûre de vous pendant des jours et des jours.
Vapeurisez simplement la chevelure. Le lustre vous surprendra. Rien de plus simple. Après le shampooing, le rinçage et l'essorage à la serviette, vaporisez NUVOLA 7-DAY WONDER sur la chevelure puis peignez bien pour une répartition uniforme. Mettez en plis et laissez sécher. Peignez-vous et les résultats ne vous décevront pas. Ne vous souciez plus du vent, ni de l'humidité... dormez sans souci... un simple coup de peigne vous redonnera une coiffure parfaite. L'additif aux protéines assure à votre chevelure le lustre et la souplesse indispensables à une coiffure soignée.
Flacon vaporisateur: format ord. de 8 oz format économique de 13 1/2 oz
En vente à tous les bons comptoirs de produits de beauté.

EATON
Commandes téléphoniques et magasin **653-9331**
HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.